



ACADEMIE  
DE ROUEN

# LES ULIS, ON Y TIENT !

ULIS

- Une classe et non un dispositif
- Une formation pour les enseignants spécialisés mais aussi ceux des classes ordinaires
- Des enseignants spécialisés dont le travail est uniquement auprès des élèves et non dans un pôle ressource de circonscription

Depuis septembre 2015, la transformation des CLIS en ULIS (comme au collège et au lycée), c'est une scolarité dégradée pour les élèves car :

- les **PARCOURS DE FORMATION** de l'élève en situation de handicap se déroulent prioritairement en milieu ordinaire.
- les **ÉLÈVES MANQUENT DE TEMPS** pour travailler en petit groupe pour certains élèves.
- les **EFFECTIFS DES CLASSES ORDINAIRES AUGMENTENT**.
- les **AESHco NE PEUVENT INTERVENIR** dans toutes les classes en même temps.
- l'**INCLUSION À OUIRANCE** n'est pas la réponse à tous les handicaps ni à tous les élèves.

La loi de février 2005 a obligé les écoles à accueillir tous les élèves en situation de handicap. Depuis, les écoles (maternelles en premier lieu) accueillent des élèves qui souvent n'ont pas de diagnostic, avec des parents dans le déni ou dans l'inconnu, qu'il faut accompagner dans la mise en place de dossiers MDPH. Cela a créé une recrudescence du nombre de demandes de places spécialisées pour élèves en situation de handicap, notamment pour les ULIS.

## La CGT-Educ'action revendique

- un nombre maximal de 10 élèves par classe ULIS
- des enseignants spécialisés et formés
- un-e AESHco à temps plein par classe ULIS, formé-e et avec un statut pérenne
  - la prise en compte de cette « classe » pour la décharge de direction
  - une formation spécifique au handicap (actuellement diluée dans l'adaptation scolaire avec la réforme du CAPPEI)

Élections professionnelles Fonction publique



JE VOTE CGT

2018

du 29 novembre au 6 décembre

**CGT Educ'action 76**

187 rue Albert Dupuis • 76 000 ROUEN

Tél : 06 70 68 97 24

Mail : [cgt.education76.ecole@orange.fr](mailto:cgt.education76.ecole@orange.fr)

Site : <http://education7627.fr>

# POUR

L'amélioration de nos conditions de travail  
La défense individuelle et collective des personnels  
De meilleures conditions d'enseignement pour les élèves  
Des moyens à la hauteur des besoins !

du 29 novembre au 6 décembre 2018  
Élections professionnelles Fonction publique  
**JE VOTE CGT**  
du 29 novembre au 6 décembre

## Voter CGT-Educ'action, c'est...

**Défendre** les situations de tous les collègues et faire entendre leur voix

Recevoir les informations en toute **transparence** pour vérifier leur exactitude.

Faire **évoluer** les règles en faveur des collègues

Avoir une **analyse** des documents CAPD (promotions, mutations) ou CTSD (carte scolaire)

**MILITER et lutter** pour des postes pour toutes les écoles et toutes les fonctions lors du CTSD (carte scolaire)

**Obtenir** des RASÉD complets dans tous les secteurs

**Obtenir** des moyens de remplacement

**Obtenir** des ouvertures de classes ou des annulations de fermetures

**S'opposer** à toutes les mesures de démolition du service public d'éducation nationale et de précarité

**Gagner** le retour du mercredi libéré

**Renforcer** un syndicalisme qui rassemble tous les personnels titulaires, contractuels (Enseignants de tous degrés, administratifs, AESH...)

**Se joindre** à tous les autres travailleurs dans la 1ère organisation syndicale interprofessionnelle

Vu, les candidat-e-s

- ### Les actions de vos élus CGT
- respecter des règles de promotion et du mouvement
  - informer et défendre les situations de tous les collègues
  - équité et justesse dans les mutations
  - accord pour tous les temps partiels de droit à 80%
  - Maintien des natures des postes de remplacement
  - Respect de l'organisation des journées de pondération en REP+
  - non fléchage des postes CP-CE1
  - prise en compte de l'AGS en cas d'égalité pour le passage à la hors-classe
  - Amélioration des conditions de travail par le biais du CHSCT76

*votez cgt pour des élus à vos côtés*  
*L'abstention aux élections, c'est la perte de nos moyens d'action !*

- ### Les revendications de la CGT-Educ'action
- égalité Homme/Femme
  - augmenter les salaires et dégel du point d'indice
  - refus des primes au mérite
  - un grade unique à 15 échelons accessible à tous à l'avancement le plus rapide
  - aucun profilage de poste et un mouvement transparent
  - titularisation de tous les AESH et de tous les contractuels à temps plein
  - la création d'un véritable métier de l'accompagnement des élèves en situation de handicap